

Demande d'un acte de mariage à Montélimar

Demande d'un acte de mariage pour d'autres types de démarches

2 possibilités :

- * par courrier à Hôtel de Ville – Service citoyenneté – place Émile Loubet – 26200 Montélimar
- * en ligne → Cliquer [ICI](#)

L'acte de mariage vous sera envoyé par courrier postal dans un délai moyen de 15 jours ouvrables.

✓ **Conditions de délivrance**

Pour obtenir une copie intégrale ou un extrait avec filiation d'un acte de mariage, le demandeur doit satisfaire 3 conditions (décret n° 97-852 du 16 septembre 1997) :

1. Être la personne que l'acte concerne ou bien son époux/épouse, son ascendant, son descendant ou son représentant légal
2. Être majeur ou émancipé
3. Être en mesure d'indiquer, lors de la demande, les noms et prénoms des deux époux et de leurs parents

Pour connaître les différents actes que vous pouvez demander, voir rubrique : Typologie des actes d'état civil

Remarques : Les notaires, les avocats ou mandataires au sens de l'article 197-5 de l'IGEC, sont invités à formuler leur demande de copie intégrale ou d'extrait avec filiation par courrier, compte tenu de la nécessité de démontrer le mandat donné par leur client.

✓ **Demande par courrier**

Demande par courrier

→ Pour obtenir la copie intégrale ou un extrait avec filiation d'un acte de mariage, vous devez indiquer :

- * les noms et prénoms des époux concernés par l'acte
- * la date du mariage
- * les noms et prénoms des parents des époux
- * un document officiel établissant votre lien de parenté avec la personne concernée par l'acte de mariage (livret de famille, acte, ...)

→ Pour obtenir un extrait sans filiation, vous devez indiquer :
(Toute personne peut obtenir un extrait sans filiation d'acte de mariage)

- * les noms et prénoms des époux concernés par l'acte
- * la date du mariage
- * joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

✓ **Actes antérieurs à l'an 1947**

Les actes de mariage antérieurs à l'an 1947 sont consultables au service des archives de la ville de Montélimar.

Prendre contact à l'adresse mail suivante : service.archives@montelimar-agglo.fr